

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

Séance publique :
Convocation du 05 mars 2021

Ordre du jour :

- Vote du Compte de Gestion de la Commune, du Foyer et du Port 2020
- Vote du Compte Administratif de la Commune, du Foyer et du Port 2020
- Affectation du résultat de la Commune, du Foyer et du Port
- Vote du Budget Primitif de la Commune, du Foyer et du Port
- Discussion et validation des projets urgents avec les délibérations afférentes

Présents :

M. Gérard ROI
M. Stéphane BIROT
M. Didier ANTRAS
Mme Béatrice VERGEZ
Mme Christine CHEVRIER
M. Frédéric LARROQUE
M. Cédric FAUCHEY
Mme LABOY Sandra
Mme Gina MUNCK
M. Ludovic LASSERRE
Mme Sandra NEGRIER
M. Alban MATHIEU
Mme Virginie PERRAULT
M. Thierry PETIT
Mme Léa POLAERT

Absent :

Procuration :

Présence de :

Mme Corinne BENARD, comptable

Secrétaire de séance :

Mme Virginie PERRAULT

Le compte rendu de la séance du 13 janvier 2021 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de ne pas suivre la chronologie de l'ordre du jour, le conseil donne son accord.

- Informations et questions diverses :

La cotisation annuelle pour les ados est actuellement de 35 €, Monsieur le Maire demande à son Conseil s'il souhaite l'augmenter.

A l'unanimité le conseil décide de maintenir le tarif à 35 € pour chaque enfant et pas de tarif dégressif pour les familles.

Le CLECT devrait être renégocier pour les petites communes qui reverse de la compensation à la CDC.

A l'unanimité, le conseil accepte la renégociation de la compensation pour la CDC.

Le SMERSCOT concerne la délivrance des PC, c'est le schéma d'aménagement qui souhaite réduire la zone urbanisée (pour St Seurin la moyenne est de 5 maisons par an).

Actions menées durant le mois de février :

- ENEDIS : remplacement du pylône au stade coût estimé 8 600 €, merci Didier PHENIX cela n'a rien coûté à la commune

- Chemin Saint MARTIN, un camion de remblai et un rouleau de géotextile a été offert par la société SPIE Batignolles soit 750 €, et la CDC a réalisé une 1^{ère} couche on attend la 2^{ème}. C'est bien fait !
- Le cout de revient pour l'instant est de 875 €.
- Les PC autorisés ou en cours d'autorisations sont :
 - M. Martinez 35 rue du 19 mars 1962
 - M. PERRAULT à Marque
 - M. GINTOLI rue du 19 mars 1962
 - M. KUNZT rue du 19 mars 1962
- La toiture de l'Eglise a été réparée par l'entreprise FRANCHINI (7 200 €), ce n'était pas prévu mais il fallait le faire car cela devenait dangereux, il reste le plâtre par la société ISO PLATRE pour 4 620 €
- Frédéric va changer les 2 fenêtres du salon et la fenêtre de la salle de bain de l'appartement d'Eric à l'école qui étaient encore en simple vitrage.
- Robin va finir le vitrail à l'église
- Il va falloir prévoir un nettoyage de la toiture de l'école car les infiltrations se font par la mousse qui retient l'eau lors de forte pluie.
- La MARPA, il faut oublier projet trop couteux, on va partir sur un projet d'habitat inclusif plus souple ou alors passer par un bailleur comme ENEAL.
- A la Maréchale, la digue avance, la CDC a payé 29 000 € pour les sondages
- Le Camping-car qui stationne au Port devrait partir bientôt une autorisation pour son enlèvement a été signé par le Maire.
- Vote du CA et du Compte de Gestion 2020
- Le CA de la Commune 2020 :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	97 490.90			159 211.18	97 490.90	159 211.18
Opérations exercice	204 144.52	198 394.20	587 260.74	667 707.87	791 405.26	866 102.07
Total	301 635.42	198 394.20	587 260.74	826 919.05	888 896.16	1 025 313.25
Résultat de clôture	103 241.22			239 658.31		136 417.09
Restes à réaliser	13 680.87	13 150.00			13 680.87	13 150.00
Total cumulé	1 116 922.09	13 150.00		239 658.31	13 680.87	149 567.09
Résultat définitif	103 772.09			239 658.31		135 886.22

Le compte 1068 qui correspond au besoin de financement à la section d'investissement 103 772,09 €
L'affectation de résultat reporté s'élève à 135 886,22 €

- Le compte de gestion de la Commune 2020 :

47600 - SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	315 969,33	765 619,18	1 081 588,51
Titres de recettes émis (b)	198 394,20	667 707,87	866 102,07
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	198 394,20	667 707,87	866 102,07
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	315 969,33	765 619,18	1 081 588,51
Mandats émis (f)	204 144,52	587 489,28	791 633,80
Annulations de mandats (g)		228,54	228,54
Dépenses nettes (h = f - g)	204 144,52	587 260,74	791 405,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		80 44,14	4 696,81
(h - d) Déficit	5 770,12		

- Le Compte Administratif du FOYER 2020 :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	16 143.96			1 033.84	16 143.96	1 033.84
Opérations exercice	19 356.08	16 143.96	24 524.99	46 891.74	43 881.07	63 035.70
Total	35 500.04	16 143.96	24 524.99	47 925.58	60 025.03	64 069.54
Résultat de clôture	19 356.08			23 400.59		4 044.51
Restes à réaliser						
Total cumulé	19 356.08			23 400.59		4 044.51
Résultat définitif	19 356.08			23 400.59		4 044.51

Le compte 1068 qui correspond au besoin de financement à la section d'investissement 19 356,08 €
L'affectation de résultat reporté s'élève à 4 044,51 €

- Le Compte de Gestion du Foyer 2020 :

47690 - CENTRE HEBERG ST SEURIN DE CAD
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	35 843,96	46 333,84	82 177,80
Titres de recettes émis (b)	16 143,96	46 891,74	63 035,70
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	16 143,96	46 891,74	63 035,70
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	35 843,96	46 333,84	82 177,80
Mandats émis (f)	19 356,08	24 524,99	43 881,07
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	19 356,08	24 524,99	43 881,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		22 366,75	19 154,63
(h - d) Déficit	3 212,12		

- Compte administratif du Port 2020 :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	21 791.38			2 086.25	21 791.38	2 086.25
Opérations exercice	51 446.23	51 791.38	12 858.90	36 046.41	64 305.13	87 837.79
Total	73 237.61	51 791.38	12 858.90	38 132.66	86 096.51	89 924.04
Résultat de clôture	21 446.23			25 273.76		3 827.53
Restes à réaliser	8 540.00	5 124.00			8 540.00	5 124.00
Total cumulé	29 986.23	5 124.00		25 273.76	8 540.00	8 951.53
Résultat définitif	24 862.23			25 273.76		411.53

Le compte 1068 qui correspond au besoin de financement à la section d'investissement 24 862.23 €
L'affectation de résultat reporté s'élève à 411,53 €

- Le Compte de Gestion du PORT 2020 :

47654 - PORT MARECHALE ST SEURIN DE CA
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	82 031,38	38 126,25	120 157,63
Titres de recettes émis (b)	51 791,38	36 046,41	87 837,79
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	51 791,38	36 046,41	87 837,79
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	82 031,38	38 126,25	120 157,63
Mandats émis (f)	51 446,23	12 858,90	64 305,13
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	51 446,23	12 858,90	64 305,13
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	345,15	23 187,51	23 532,66
(h - d) Déficit			

- Vote des Budgets Primitifs 2021

- Pour la Commune :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 737 986,22 €

Les dépenses d'investissement s'établissent comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2021

Comptes	DEPENSES INVESTISSEMENT	Dépenses		
164	Remboursement emprunt	49 500,00		
165	Caution loyers	2 000,00		
2111	Achats terrains LAPEYRERE (500€+200€ frais)	700,00		
	FRIGO (200 000 € + 5 000 € frais) MARPA	205 000,00		
21318	Toiture église	7 200,00		
	Plâtre plafond église	4 620,00		
2132	Fenêtres resto	4 000,00	Resto	59 300,00
	Electricité resto	8 300,00		
	Platre resto	15 000,00		
	Plomberie resto	6 000,00		
	Peinture resto	6 000,00		
	Carrelage	20 000,00		
	Fenêtres T5 café + veranda	2 500,00		
	Apt T3 école (chambre à doubler)	660,00		
	Apt T4 Eric fenêtres	1 400,00		
	Apt dessus MDJ	50 000,00		
2151	Routes	70 000,00		
2182	Tracteur (déjà 4 500 € de 2020)	4 500,00		
2188	Achats divers (reste 794 € de 2020)	15 446,22		
	TOTAL	472 826,22		

Comptes	RECETTES INVESTISSEMENT	Recettes
0,21	Excedent de fonctionnement	112 664,83
1641	Emprunt terrain FRIGO MARPA	170 000,00
1323	Subv C. Départemental	30 000,00
0,24	Vente parcelle	15 000,00
10222	FCTVA	80 000,00
1341	DETR routes 25%	13 500,00
1323	F.D.A.E.C	13 800,00
	Subvention aménagement école	1 400,00
	Subvention routes (plafond 40 000 € / 8000 €)	11 600,00
28041632	Amortissement	18 861,39
165	Caution (4 000 € pas de porte resto)	6 000,00
	TOTAL	472 826,22
		-

Emprunt de 200 000 €

Taux 0,73% sur 15 ans :14 125 €/an

Taux 0,88% sur 20 ans : 10 949 €/an

Le conseil Municipal à l'unanimité vote le Budget Primitif 2021 pour la Commune

- Pour le PORT 2021 :

BUDGET PRIMITIF 2021 PORT DE LA MARECHALE

FUNCTIONNEMENT

Comptes	Dépenses de fonctionnement	Dépenses réalisées en 2020	BP 2021
60611	Eau	743,36	1 000,00
60612	Electricité	-	100,00
60632	Fournitures de petits équi	14,70	200,00
61521	Travaux sur terrain	1 452,89	111,53
61551	Travaux épareuse	956,79	1 000,00
6227	Geometre	1 240,00	
66111	Intérêts emprunts	1 351,16	900,00
6688	Frais de dossier emprunt	100,00	-
675	Vente épareuses	7 000,00	
23	Virement à la section invest		22 400,00
	TOTAL	12 858,90	25 711,53

0,00

Comptes	Recettes de fonctionnement	Recettes réalisées en 2020	BP 2021
70322	Droit de place	6 339,72	5 800,00
7338	Loyer Guinguettes	2 166,69	2 000,00
74748	Participation Commune	20 540,00	17 500,00
775	Cession épareuses	7 000,00	0,00
	Excedent 2020	-	411,53
0,02	Excedent 2019	2 086,25	
	TOTAL	38 132,66	25 711,53

INVESTISSEMENT

Comptes	Dépenses d'investissement	Dépenses réalisées en 2020	BP 2021
164	Remboursement emprunts	20 746,23	20 900,00
21578	Epareuse + lamier	30 700,00	
21578	Broyeur+bâche	8 540,00	
2188	Tables, poubelles		1 500,00
	Deficit 2019	21 791,38	
	TOTAL	81 777,61	22 400,00

Comptes	Recettes d'investissement	Recettes réalisées en 2020	BP 2021
0,21	Prélèvement recettes fonc	21 791,38	22 400,00
1641	Emprunt épareuse	23 000,00	
21578	Cession épareuses	7 000,00	
1323	Subvention broyeur	5124	
	TOTAL	56 915,38	22 400,00

24 862,23

3 tables de pique-nique	735,00
3 poubelles de 100 L	729,00
Total	1 464,00

Le conseil Municipal à l'unanimité vote le Budget Primitif du Port 2021

- Pour le FOYER 2021 :

FOYER BUDGET PRIMITIF 2021

FUNCTIONNEMENT

Comptes	Dépenses de fonctionnement	Dépenses réalisées en 2020	BP 2021
60611	Eau	890,60	1 000,00
60612	Electricité	8 759,86	11 000,00
60631	Fournitures	-	444,51
60632	Petits équipements	500,27	1 000,00
615221	Entretien, réparations	179,10	1 000,00
6156	Maintenance chaudière	932,00	1 000,00
6262	telephone	263,20	300,00
66111	Interets emprunts	12 999,96	12 500,00
23	Virement à la section invest	19 700,00	17 300,00
	TOTAL	44 224,99	45 544,51

Comptes	Recettes de fonctionnement	Recettes réalisées en 2020	BP 2021
74748	Commune subvention	41 100,00	38 500,00
752	Locations	5 791,74	3 000,00
	Excedent 2020		4 044,51
0,02	Excedent 2019	1 033,84	
	TOTAL	47 925,58	45 544,51

INVESTISSEMENT

Comptes	Dépenses d'investissement	Dépenses réalisées en 2020	BP 2021
164	Remboursement emprunt	16 143,96	17 300,00
	Deficit 2019	19 356,08	
	TOTAL	35 500,04	17 300,00

Comptes	Recettes d'investissement	Recettes réalisées en 2020	BP 2021
0,21	Prélèvement recettes fonct	16 143,96	17 300,00
	TOTAL	16 143,96	17 300,00

Prévu

11 blocs de sécurité à changer par des LED	979,00
Filtres du chauffage	1 000,00

Le conseil Municipal à l'unanimité vote le Budget Primitif du Foyer 2021

- Les délibérations à prendre pour :

- La circulaire pour le gardiennage de l'église mentionne le même montant que pour les autres années à savoir 474,22 € d'indemnité annuelle. Nous avons pour habitude de la diviser en deux pour les attribuer à Mme BLANC et Mme RAMBOURG.

Mme RAMBOURG Noëlle vue son état de santé ne peut plus accomplir cette tâche.

Le Conseil à l'unanimité accepte d'attribuer l'indemnité de gardiennage à Mme BLANC Bernadette pour 474,22 €

- Concernant le projet de constructions de maisons pour personnes âgées, l'achat du terrain de M. FRIGO Alain pour 200 000 € devrait être réalisé par un emprunt. Monsieur le Maire précise qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental va être déposée pour une aide plafonnée à 30 000 € ce qui permettra de baisser d'autant le montant de l'emprunt.

- De plus, cette annuité remplacerait la fin de l'emprunt de la Maréchale qui arrive à terme cette année pour un montant de 14 517,33 €.

Une demande de prêt a été faite auprès du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel.

Seul le Crédit Agricole a répondu avec une proposition de :

- 0,730 % sur une période de 15 ans avec une annuité de 14 125,21 €
- 0,880 % sur une période de 20 ans avec une annuité de 10 949,62 €

Le Conseil à l'unanimité accepte le prêt de 200 000 € avec le Crédit Agricole sur 15 ans au taux de 0,730 % et une annuité de 14 125,21 €

- Projet de refaire les routes du Villa, des Signes, de Bel Air et de la Raze.

La réhabilitation de cet axe offrirait un itinéraire parfait de ceinture permettant de rejoindre Lesparre sans traverser le centre bourg. Ce circuit bien reprofilé, permettrait aux camions et véhicules agricoles lourds comme légers de circuler tout autour du cœur du village sans perturber la sécurité et le calme.

Monsieur le Maire envisage de déposer une demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture sous forme de DETR pour 2021 et au Département comme indiqué ci-dessous.

	TTC	HT	C. Départ 20% ou 8 000 €	DETR 25%	Coût net TTC
1 -Rue du villa à l'intersection de la rue de Quimper	54 354,00	45 295,00	8 000,00	11 000,00	35 354,00
2- Rue des Signes (de Quimper à Rue de Bel air)	24 654,00	20 545,00	4 000,00	5 000,00	15 654,00
3- Rue de Bel Air à route de la Raze	21 618,00	18 015,00	3 600,00	4 500,00	13 518,00
4- Route de la Raze à la départementale	43 749,00	36 457,50	8 000,00	9 000,00	26 749,00
Total	144 375,00	120 312,50	23 600,00	29 500,00	91 275,00

Monsieur le Maire demande à son Conseil de choisir 2 routes les plus urgentes. Après discussion, la majorité a choisi les routes 3 et 4 et Sandra NEGRIER a choisi la 1 et 2.

Le choix à la majorité se fait pour les routes 3 et 4.

La séance est levée à 21H30.